LES CONVENTIONS INTERNATIONALES

L'UVSQ a conclu des conventions de coopération avec de nombreuses universités en Amérique du Nord, Amérique du Sud, Asie, Océanie, Moyen-Orient.

Principes

Les conventions internationales prévoient pour les étudiants de l'UVSQ qui participent aux programmes d'échanges :

- l'exonération des frais d'inscription dans l'université étrangère,
- la reconnaissance, au retour de l'étudiant, des études effectuées dans l'université d'accueil.

Les échanges proposés

- **Trouver une université partenaire** (hors Québec) sur la carte des échanges

Comment postuler ?

Les étudiants intéressés par un séjour d'études à l'étranger doivent candidater **pendant l'année universitaire précédant leur départ**.

» La candidature aux différents programmes s'effectue en ligne sur l'INTRANET étudiant rubrique "scolarité, étudier à l'étranger" à partir de début **novembre de l'année en cours**.

» La saisie en ligne de la candidature génère un document PDF.

» Le **fichier PDF (sans les pièces justificatives)** devra être retourné à mobilite@uvsq.fr avant la date de fin de candidature début janvier.

CANDIDATURE 2027/2028

Informez-vous sur la campagne de candidature 2027/2028 !